

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[163_Lettres de Louis de Carné : 1842-1873](#)[Item](#)[Au château de Pérennou, le 17 juin \[1872\], Louis de Carné à François Guizot](#)

Au château de Pérennou, le 17 juin [1872], Louis de Carné à François Guizot

Auteurs : Carné, Louis de (1804-1876)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie \(candidature\)](#), [Académie française](#), [France \(1870-1940, 3e République\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1872-06-17

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote49, AN : 163 MI 42 AP 163 Papiers Guizot Bobine Opérateur 25

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

TranscriptionRéponse le 22 juin.

Citer cette page

Carné, Louis de (1804-1876), Au château de Pérennou, le 17 juin [1872], Louis de Carné à François Guizot, 1872-06-17

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6520>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/06/2024 Dernière modification le 18/06/2024

117

27 juin

ref 692

sur cette occasion, Monsieur, j'aurais
 plus promptement que vous me l'avez proposé
 vous envoie à confirmer par présence et
 envoie cette proposition présente d'autre côté
 tant l'écriture que par l'écriture de la manifestation
 des facilités. fait de la lettre, spécialement qui
 fait voir tout plus que le fait, j'ai écrit
 à la Villeneuve afin que l'assemblée
 connaisse mes intentions avant la
 dispersion prochaine. Et c'est par ce
 que c'est incertain pour présent les
 engagements qui paraissent de prendre
 en dehors de ma candidature. D'après
 au trois lettres d'intimité ont été
 collectées. Mais laissons les lettres à la
 joint. Je ne puis aller à Paris de l'avis
 prochain, ce serait convenable que
 j'irais à l'occasion de l'assemblée de
 l'assemblée avec le grand j'entreprend
 l'union nationale, particulièrement. C'est à
 dire à la grande majorité? Place
 entre la lettre et la manifestation
 surprenant. Je place et le fait de
 l'après certain pour le fait par mon
 l'écriture. J'espère et me suis à ce
 une réponse. Un bon jour.
 Leveant

